

Saint André de Lidon



Infos pratiques

MAIRIE
05 46 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38
Courriel : st.andre.de.lidon@mairie17.com
Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi
Dominique DEWOST : lundi
Eric BUJARD : vendredi

LA POSTE

Levée du courrier : 11h
Accueil : Florence 05 46 90 04 40
GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture des services du guichet le matin de 9h à 12h20
Les lundi-mardi-jeudi -vendredi et le samedi de 10h à 12h20

LES COMMERCES DE PROXIMITE

Alimentation Tabac Presse VIVAL

M et Mme BESSAGNET
05 46 90 06 93

Boulangerie Pâtisserie « Aux Gourmandises de Margaux »

M et Mme CHOLLET
05 46 90 09 30

Boucherie Charcuterie Traiteur

Anthony FREYMAN
05 46 90 83 56—06 98 29 96 02

Garage Mécanique automobiles et machines agricoles

Motoculture de Plaisance
M GOULEVANT 05 46 90 08 09

Coiffure COULEURS TENDANCES

Nouvelle adresse :
Place du 18 juin
DELPHINE 05 46 92 27 48

Coiffure Esthétique

Mouna SOULLARD Le Chaillaud
07 81 18 74 77

Bar restaurant LE SAINT ANDRE

Jean-Pierre INGRAND et
Christelle COQUET
05 46 74 54 32

Ouverture du
Saint-André
Le 15 mai 2016

DECHETTERIE

Du 1 avril au 30 septembre

Ouverture le samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Les autres jours de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h

Fermeture le dimanche, les jours fériés, le mercredi à Montpellier, le mardi à Gémézac

Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin
Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :
Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard

GENDARMERIE

GEMOZAC
38 avenue de la Victoire
Jours d'ouverture lundi mercredi et vendredi en matinée

COZES
24 rte de Royan
Jours d'ouverture mardi jeudi et samedi en matinée

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76
Hôpital de Royan 05 46 39 52 52
Anti-poison 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119
Accueil sans-abri 115
EDF 08 10 33 32 17
Service des Eaux
RESE 05 46 96 91 06
SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

Où se loger à Saint-André?

Gîtes ruraux :

JJ BUJARD 05 46 90 05 11
MC FELIS 05 46 90 29 91
Daniel FILHO 05 46 94 12 51
Jeannine GRAND 05 46 90 08 37
JM LARTEAU 05 46 94 54 28

Campings

Chez Ménard
05 46 90 09 40
Vacances Saint Jacques
05 46 90 11 05

Locations saisonnières

<https://www.airbnb.fr/>
• Le Clos Saint-André
• Holiday Farmhouse

Pour plus d'infos :

OFFICE DE TOURISME COZES
05 46 90 80 82

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Murielle BARBOSA DE CARVALHO	09 73 01 17 00
22 chemin de la Bertauderie	06 52 96 82 17
Nadia BEAUBEAU	
30 route du moulin de la Foy	06 47 98 46 94
Karine CRESPIEN	05 46 97 60 44
10 route de Thaims Le Chaillaud	06 21 26 20 63
Emmanuelle DOYEN	
28 route du moulin de la Foy	05 46 94 13 84
Séverine LUCAS	05 79 88 00 20
5 rue de la Bertauderie	06 88 45 80 70
Stéphanie POUZAUD	05 46 74 79 90
5 bis rue de Chez Boisnards	07 70 71 65 37
Sophie RAMBAUD	09 82 51 11 65
5, rue du moulin rouge	
Amandine SAEZ	05 46 92 02 17
13 Lotissement La Cour du Bois	06 59 00 12 78



Etat civil septembre 2015-avril 2016

Naissances

BOGEY HELFRID Shelly	24 décembre 2015
GUIMARD Lucas	30 septembre 2015
POTVINEAU Lya	21 octobre 2015
ROUSTIT Antoine	20 novembre 2015
AUDIN PAQUEREAU Nathan	6 janvier 2016
BESSAGNET Yacine	10 mars 2016
BESSAGNET Leïla	10 mars 2016
DOCQ Isaac	22 février 2016

Décès

ETIENNE Marc	26 octobre 2015
MOINARD épouse SAUQUET Lucile	6 octobre 2015
SAUQUET René	13 octobre 2015
CHERY Yvette épouse PERUS	8 mars 2016
TESSIER Raymonde épouse NOUGE	21 avril 2016
BERNARD Josette	26 avril 2016

Bulletin municipal de Saint-André

Le mot du Maire

Sommaire

La vie municipale

Le mot du Maire	p.3
Compte-rendus séances	
Conseil Municipal	p.4à7
Etat civil	p.2
Infos CCAS	p.11
Réalisations-projets	p.8à10
Location salles	
(tarifs)	p.7
2ème bourse à l'enfance	p.20

La vie locale

Retour en images	p. 12à19
Agenda manifestations	p.19

La vie associative

L'U S L	p.16à17
Drôles2Mômes	p.15
L'ACCA	p.14

Infos pratiques

p.2

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon

Nicole Maurin

Agnès Henniquau

Dominique Dewost

Virginie Ragonnaud

Roland Chevallier

Willy Bony

Réalisation et impression

Mairie de St André de Lidon

Courriel :

st.andre.de.lidon@mairie17.com

N° de dépôt légal

Ce numéro a été imprimé à 500 exemplaires Il est distribué gratuitement à tous les foyers de ST ANDRE DE LIDON.

Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie

En 2015, nos communes ont subi des bouleversements qui s'accompagnent de fortes baisses de dotations de l'Etat :

L'année commence par le façonnage de notre nouveau canton, le canton Saintonge Estuaire autour de 24 communes entre Meschers et Villars en Pons, suivie du regroupement des trois régions Aquitaine Limousin et Poitou-Charentes en une seule grande région.

Elle se poursuit par la mise en place de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui fixe par la loi du 7 aout 2015 le seuil d'existence d'une intercommunalité au dessus de 15000 habitants. Notre communauté de communes de Gémozac qui comptait 13687 habitants en 2015 va donc disparaître au 1^{er} Janvier **2017**.

Deux procédures peuvent s'appliquer

- La **dissolution** avec une répartition des 16 communes membres sur plusieurs intercommunalités.

- La **fusion** avec une autre intercommunalité plus protectrice des intérêts de l'ensemble des communes.

Cette dernière solution a été retenue par Mme la Préfète dans le projet départemental de coopération intercommunal présenté le 12 octobre 2015 à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) forte de 47 représentants des communes des intercommunalités du département.

Le projet propose le regroupement des intercommunalités de St Porchaire et Gémozac via la commune de St Romain de Benêt qui assure la continuité territoriale.

Fin 2015, les 16 communes de l'intercommunalité de Gémozac ont voté favorablement à ce projet. Le 11 mars 2016, validation du projet par la CDCI et arrêt du périmètre fin Mars par le nouveau Préfet.

Notre avenir intercommunal n'est pas définitivement scellé, actuellement de multiples démarches sont exercées pour une fusion directe de notre intercommunalité avec la communauté d'agglomération de Saintes. Cette hypothèse a fait l'objet précédemment d'un refus par les 16 communes regroupées autour de Gémozac.

Si la fusion immédiate avec Saintes nous était proposée, le risque de dissolution de notre intercommunalité se profilerait. St André aurait une autre possibilité, celle de se tourner vers la communauté d'agglomération de Royan Atlantique(CARA) compte tenu de la proximité de son bassin de vie avec Cozes.

Autre sujet d'inquiétude : **la suppression d'une classe de maternelle** à l'école de Montpellier à la rentrée de septembre 2016.Cette décision de l'inspection d'académie aura à moyen terme des répercussions sur l'école de St André si nous ne sommes pas vigilants.

Notre commune offre de multiples services au profit des enfants de l'école : transport, garderie, cantine et activités périscolaires.

J'en appelle à la responsabilité des parents pour que leurs enfants soient scolarisés au sein de notre regroupement pédagogique Montpellier-St André.

Bien que les dotations de l'Etat diminuent chaque année depuis 2013 pour atteindre 34700€ en cumulé en 2017, nous nous efforçons encore en 2016 de maintenir la fiscalité communale au même niveau que les années précédentes.

Restant à votre écoute à toutes et à tous, nous vous souhaitons un très bon été.

Alain PUYON

Les séances du Conseil Municipal

Séance du 3 novembre 2015 (12 conseillers présents)

1 – Délibérations approuvées

- La signature d'un bail commercial au profit de Delphine Picoulet, artisan coiffeur, dans le bâtiment communal, situé Place du 18 Juin, à compter du 16 novembre 2015. Le loyer mensuel du local commercial est fixé à 130 € TTC.
- Le déclassement de la « Ruelle des Lauriers » au Charpreau, du domaine public pour l'intégrer dans le domaine privé – objet d'une enquête publique qui a reçu un avis favorable dans le rapport du commissaire-enquêteur. L'acte de vente de la voirie de 100 m², au prix de 3 €/m², sera passé chez le notaire, Maître Dalais.
- L'annulation de la délibération concernant le remboursement des frais de destruction des nids de frelons asiatiques. La Commune apportera exceptionnellement une aide financière aux particuliers à hauteur de 50 € si elle juge le caractère dangereux de la présence des nids de frelons asiatiques en bordure du domaine public.
- La mise en place d'un nouveau règlement intérieur du cimetière pour tenir compte de l'évolution de la législation et de la création d'un espace cinéraire.

2 – Autres sujets évoqués

- La nomination de Florence Dessaint comme agent d'accueil à l'Agence Postale Communale à compter du 27 novembre 2015, suite à la cessation d'activité de Martine Duwa.
- La réduction du nombre de circuits du minibus scolaire sur notre Commune, suite à une baisse de fréquentation. Trois circuits ont été réaménagés à compter du 9 novembre 2015.
- Un projet de réserve de substitution au nord-ouest du village de « Chez Viguiard » est en cours d'instruction. L'enquête publique se déroule du 24 novembre au 23 décembre 2015 en mairie.
- Les travaux nécessaires pour rendre accessible les bâtiments publics à toutes formes d'handicap ont été engagés par nos employés, à l'école et aux ateliers périscolaires
- L'Information sur l'intercommunalité

La loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit la fin de l'existence des intercommunalités dont le seuil d'habitants est inférieur à 15 000.

La Communauté de Communes de Gémozac totalise 13 687 habitants avec 16 communes. Le périmètre de notre CDC va donc devoir évoluer.

Plusieurs hypothèses sont évoquées :

- Fusion entre la CDC de Gémozac et la CDC Charente-Arnoult et la commune de St-Romain de Benêt pour assurer la continuité territoriale
- Fusion avec la CDA de Saintes
- Fusion avec la CDA de Royan Atlantique

Aujourd'hui, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a arrêté un projet sur proposition de la préfecture qui consiste à fusionner notre CDC avec celle de Charente-Arnoult en englobant St-Romain de Benêt.

Tous les conseils municipaux devront se prononcer sur cette proposition avant le 19 décembre 2015.

- Le don d'un bujour par la famille Sauquet .

La commission environnement de fin novembre précisera son futur emplacement

- une formation ouverte au public sera programmée pour l'utilisation du défibrillateur.
- Le policier intercommunal sera sollicité pour le problème récurrent de la divagation des chiens.

Séance du 15 décembre 2015 (13 conseillers présents + 1pouvoir)

1 – Délibérations approuvées

- Le dépôt de candidature de la Commune aux « Nuits Romanes 2016 »
Une chargée de mission de la Région Poitou-Charentes évaluera les conditions d'accueil dans l'église et la sécurité du public. La réponse sera transmise fin janvier 2016.
- La modification des statuts de la CDC de Gémozac pour la prise de compétence en infrastructures et réseaux de communications électroniques.
- Le schéma départemental de coopération intercommunal établi par le préfet de Charente-Maritime propose la fusion de la CDC de Gémozac avec la CDC Charente-Arnoult cœur de Saintonge étendue à la commune de St-Romain de Benêt.

Les séances du Conseil Municipal

- La signature de la convention avec le syndicat informatique de Charente-Maritime pour autoriser la télétransmission des documents budgétaires à compter du 1^{er} janvier 2016.
- Autorisation du Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en attendant l'adoption du budget jusqu'au 15 avril dans la limite de 25 % des dépenses concernées, soit 3 350 € pour l'achat de matériel.

2 – Approbation des propositions de la commission urbanisme tenue les 26 novembre 2015

- Achever le logement du 11, rue des Ecoles
- Engager une opération limitée sur 25 puits (8 réputés dangereux – 2 seront rénovés)
- Salle des associations :
 - Réviser éclairage extérieur et chauffage
 - Changer la porte d'entrée
- Rénover les peintures des huisseries (Mairie et salle des associations)
- Groupes scolaires :
 - Changer la porte des WC
 - Demander devis pour remplacer les fenêtres des anciennes classes
- Achats complémentaires :
 - 1 extincteur au club house
 - 1 cendrier à l'abribus « Place du Champ de Foire »

Séance du 3 février 2016 (13 conseillers présents)

1 – Propositions de la commission environnement tenue le 14 janvier 2016

1-1) Travaux réalisés en 2015

Fleurissement
Panneaux signalétiques
Accessibilité des bâtiments communaux

L'enveloppe financière CDC attribuée est de 56 587 €.

55 932 € sont utilisés pour les travaux de voirie dans les lieux suivants :

Le Charpreau
Le chemin des Protestants
La route de Cozes
La Cour des ateliers périscolaires
Le point à temps automatique (PATA) pour la réfection des voies communales sur une longueur de 2,5 kms

1-2) Projets 2016

a-Voirie

- Le chemin des Asperges (Chez Viguiard)
- La rue du Moulin Rouge
- Les carrefours « Chez Mothay » et « Boirond »
- La Robinerie
- Les cours intérieures des ateliers et du logement du Presbytère
- L'amélioration du revêtement du parking du stade
- Le PATA
- L'entretien des chemins ruraux suite à l'inventaire complet réalisé par le secrétariat
- Le tableau de classement de la voirie communale sera revu avant fin octobre 2016 pour inclure 2 000 ml supplémentaires.

Le syndicat de la voirie établira des devis pour chaque opération, les travaux retenus seront fonction du montant de l'attribution de la CDC pour 2016.

b- Complément d'éclairage public

L'extension des constructions nécessite d'implanter des candélabres supplémentaires :

- Au Chaillaud à l'entrée du village et route de Thaims
- Au Moulin de la Foy
- Au chemin de la Garinelle
- Au chemin des Protestants
- Route de Cozes

c-Travaux d'assainissement des eaux pluviales à « Jorignac » le long de la RD 143

Le coût prévisionnel estimé par la Direction des Infrastructures du Département s'élève à 63 137 € HT avec une participation communale de 40 %, à savoir 25 255 € HT.

2- Projets d'investissement 2016 retenus par la commission des finances du 28 janvier 2016

- a) Aménagement du bourg 3^{ème} tranche (Phase études)

Voies départementales

Rue des l'Ancienne Gare jusqu'à la voie ferrée
Route du Chaillaud jusqu'à l'entrée du lotissement
Rue du Stade jusqu'à la rue des Ecoles ou l'entreprise Métalic

Voies communales

Rue de l'Eglise, impasse du Presbytère, rue du Chanoine Tonnellier, place de l'Eglise
Le bureau d'études « Urbanhymns » qui avait participé aux études et le suivi des travaux des deux précédentes phases, sera à nouveau sollicité.

L'objectif des travaux serait souhaitable avant la fin de la mandature.

Une subvention de 40 % au titre des amendes de police sera demandée pour les travaux de parking.

Les riverains de toutes les voies concernées seront associés au projet d'aménagement.

b-) Remplacement de matériels anciens

Salle du Conseil : radiateurs et stores Logement du Presbytère : radiateurs
Logement de la Mairie : radiateurs Pose complémentaire de 7 candélabres (50 % à la charge du SDEER)

c-) Renforcement de la signalétique et du mobilier urbain

d-) Engagement d'une consultation pour l'étude du schéma directeur des eaux pluviales de la Commune pour obligation réglementaire. Des subventions seront sollicitées auprès du Conseil départemental (30 %) et l'Agence de l'Eau (50 %).

e-) Poursuite et achèvement de la réhabilitation du logement du 11 rue des Ecoles.

f-) Acquisition foncière de la propriété des Consorts Large située au 21 rue des Ecoles pour 120 000 €.

Le CAUE et la SEMDAS ont réalisé une étude de faisabilité qui porte sur :

- La réhabilitation de l'existant en 3 logements (2 T3 + 1 T4)
- La création de 5 parcelles à vendre
- Le stationnement public

L'objectif de cette opération (achat et réhabilitation) est fixé à 300 000 € (subventions et vente des terrains déduites)

3- Délibérations approuvées

- La prestation de contrôle des points de défense incendie par la RESE.
- Le renouvellement de la ligne de trésorerie à hauteur de 57 000 € pour l'année 2016.

- Autres sujets abordés

- La programmation de l'animation de la fête de l'été le 18 juin avec un spectacle de feu et un groupe de jazz en déambulation.
- Le vandalisme de panneaux de signalétique et de l'abribus de Jorignac
- L'avis défavorable de la région Poitou-Charentes pour l'accueil des « Nuits Romanes » sur la Commune.

Séance du 23 mars 2016 (13 conseillers présents)

1 – Les comptes administratifs 2015

Ils sont approuvés ainsi que l'affectation du résultat. La synthèse est présentée ci-dessous :

Montant en €	Commune		Commerces		CCAS
	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.
Recettes	644 925	197 666	5 067	6 385	5 315
Dépenses	589 929	197 594	1 964	6 378	4 565
Situation 2015	+ 54 996	+ 72	+ 3 103	+ 7	+ 750
Excédent Fin 2014	82 736		968		
Déficit fin 2014		67 171		4 068	
Reste à réaliser		14 163			
Situation cumulée	1373732	-81 262	4 071	-4 061	2680
Affectation invest		81 262		4 061	
Excédent reporté	56 470		10		2680

2-Le budget 2016

L'élaboration du budget 2016 a pris en compte plusieurs facteurs importants :

- La baisse significative des dotations de l'Etat
- La nécessité de ne pas alourdir les charges des ménages
- La poursuite des rythmes scolaires
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement

Vote des taxes communales 2016

Taxe d'habitation = 10,5 %

Taxe foncière non bâti = 29,82 %

Pas d'augmentation des taxes

Taxe foncière = 11,5 %

Budget principal de la Commune

Adoption du budget en équilibre

Fonctionnement = 698 285 € (dont 100 000 € en virement à l'investissement) Investissement = 576 540 €

 FONCTIONNEMENT

Les dépenses se décomposent en un virement en investissement et 598 285 € répartis comme suit	Les recettes sont composées d'un excédent 2015 de 56 470 € et de 641 815 € répartis comme suit
Charges à caractère générale 32,1 %	Impôts et taxes 52,6 %
Charges de personnel 42,5 %	Dotations et participation 24,7 %
Contingents 17,0 %	Locations 10,4 %
Autres charges gestion courante 4,8 %	Produits de services 5,6 %
Charges financières 3,0 %	Travaux en régie 6,0 %
Divers dotations + except 0,6 %	Divers 0,7 %

 INVESTISSEMENT – Principales opérations

- Aménagement du bourg (Etude dernière phase) 6 000
- Achat de matériel 16 136
- Signalétique + mobilier voirie 4 000
- Réhabilitation logement 11 rue des Ecoles 26 375
- Réseaux d'eaux pluviales 47 020
- Acquisitions foncières 139 000
- Extension éclairage 15 467
- Travaux en régie 38 200

Budgets annexes

Adoption des budgets en équilibre

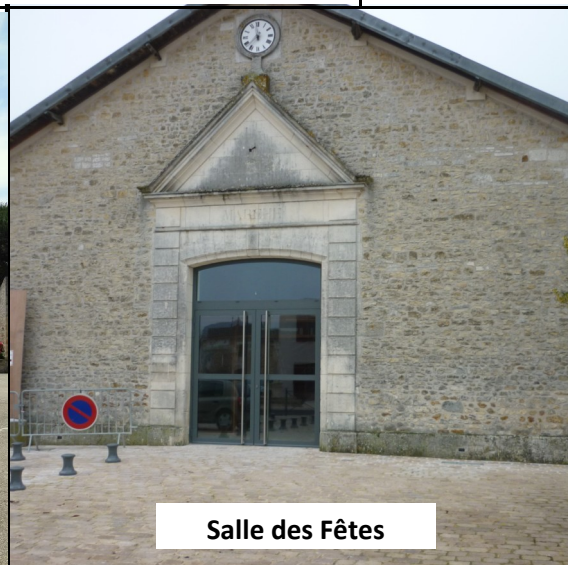
	Commerces	CCAS
Fonctionnement	5 800	7 980
Investissement	8 980	

TARIF DE LOCATION DES SALLES (ÉTÉ du 1er avril au 31 octobre)

Forfait Week-End	SALLE DES FETES	SALLE DES ASSOCIATIONS	Pour toute autre demande Consulter la Mairie 05 46 90 08 15
Habitants de Saint-André	100€	50€	
Hors commune	180€	80€	
Caution	500€	150€	



Salle des associations



Salle des Fêtes

Un espace scénique équipé
Une cuisine fonctionnelle

Nos réalisations ...

Eclairage et Signalisation



LE SAVIEZ-VOUS ?

-L'éclairage public sur notre commune concernent 115 points lumineux regroupés en 42 compteurs équipés d'horloges astronomiques.
-L'addition de ce dispositif et l'ajustement des plages horaires d'allumage et d'extinction ont permis **une économie de 15% à 30% suivant la période.**



Eclairage solaire de l'abri bus
Chemin de La Guilbauderie



La cour du bois



Jorignac



La Robinerie



Rue des Ecoles

Edifices publics



L'ÉGLISE

Mise en place de points d'appui pour l'échelle permettant de sécuriser l'accès au clocher

CIMETIERE

Réfection d'une des plaques de la croix et reprise des gravures par les Ets FAURE de Gémozac.

MONUMENTS AUX MORTS

Réfection de la plaque réalisée par Jean-Paul MARCHESSEAU et Roland CHEVALLIER bénévolement.



CIMETIERE

Mise en place d'un panneau d'affichage avec le plan et les emplacements



Bâtiments municipaux

ATELIERS PERISCOLAIRES



2 ESPACES CLAIRS ET SPACIEUX



Local Ballons



Jardin Potager



Accessibilité des lieux aux handicapés - WC aux normes « handicapés »



ECOLES



CANTINE DE L'ÉCOLE

- Organisation fonctionnelle de la desserte et du nettoyage des ustensiles



La cloche de l'école : le retour!



- 2 chambres froides dont une affichant les consignes de température, une spéciale légumes et un congélateur



Autres bâtiments



Transformation
d'un
local communal
en
Salon de Coiffure
place du 18 juin



Rénovation d'un logement
11 rue des Ecoles
T5 120m² + parking
+ cellier env. 10 m²

Nos projets ...

« vers un nouveau quartier, rue des écoles.. »



Le projet d'acquisition des biens des « conjoints LARGE » résulte d'une réflexion de cohérence liée à leur situation géographique au cœur du bourg :

-proximité de l'école, des commerces, de l'agence postale.



-offre d'un espace de retournement pour le transport scolaire entre les écoles de Montpellier de Médillan et Saint André

-renforcement de la présence de familles près de l'école en réhabilitant un logement, + la création de 2 nouveaux logements et la viabilisation de 4 à 5 parcelles pour de nouvelles constructions.

HELP



ATELIERS INFORMATIQUES ADULTES

Pour vous accompagner dans l'utilisation d'un ordinateur, la commune de Saint André de Lidon a mis en place un atelier d'initiation ou de perfectionnement à l'informatique. Les cours personnalisés selon votre niveau, sont encadrés par un professionnel, qui accueille chaque semaine à la mairie un groupe de 6 personnes maximum par séance.

Jours et Horaires : les mercredis de 16h30 à 17h30 et les jeudis de 16h à 17h
Tarifs : 7,5 €/heure par personne
Renseignements et inscriptions : Yves LEGRAND 06 24 14 31 84



Des livres et revues pour tous... A emporter...A échanger...A lire !
 Prochainement, place du Champ de foire, sous l'abri bus

BOITE A LIRE

MODE D'EMPLOI :

- Je prends un livre, c'est gratuit et sans abonnement. Je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un livre que je souhaite partager.
- Je dépose un livre. Tous les livres sont les bienvenus (roman, essai, poésie...magazine aussi) pourvu qu'ils soient en suffisamment bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti (n'oubliez pas que cette boîte à livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants). Cette boîte à livres est une initiative gratuite et participative de la commune de Saint André de Lidon pour favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture, elle est fondée sur le civisme et le partage, prenez en soin, (refermez bien les portes).

En cours de création

ASSOCIATION PHOTO NATURE & ENVIRONNEMENT

Rejoignez-nous !

Projets :

- Concours photo ouvert à tous par tranches d'âge à la rentrée
- Samedi 24 septembre participation à l'opération « nettoignons la nature »

Renseignements et inscriptions au 06 11 81 38 84



Chaque année plusieurs Lidonnais bénéficient de la **banque alimentaire** à Gémozac. Aussi le CCAS a souhaité s'associer à la collecte nationale des banques alimentaires vendredi 27 et samedi 28 novembre 2015. Quelques volontaires du CCAS ont assuré une permanence à la salle des Associations pour réceptionner les dons en denrées alimentaires. Ceux-ci, associés à ceux des enfants de l'école, ont permis de remplir plusieurs cartons.

Nous **recommencerons fin novembre**, alors guettez les affiches et venez nombreux déposer quelques denrées, qui seront une aide précieuse pour les plus démunis.

Tout le monde peut être concerné, malheureusement, un jour ou l'autre ...

MERCI !



 LES BANQUES ALIMENTAIRES

Retour en images ...

Une foule nombreuse est venue assister à la cérémonie ce 11 novembre 2015.

Une délégation d'élèves a répondu à la sollicitation des enseignants et participé au dépôt de gerbe en accompagnant monsieur le maire. Ils entonnèrent ensuite la Marseillaise.

A l'occasion de cette cérémonie du souvenir, Gabriel ANGLADE a reçu l'insigne de porte-drapeau avec étoile d'or pour ses 20 ans de service, des mains du président des anciens combattants Jacques BOUREAUD.

La fanfare "Les Vagabonds de Pons" qui avait précédé le cortège jusqu'au monument aux morts a reconduit les participants jusqu'à la salle des fêtes, où un pot de l'amitié fut servi.



Belle première pour cette Bourse à l'enfance ce dimanche 8 novembre 2015.

Notre Salle des Fêtes et la place du 18 juin ont connu affluence. Le soleil qui fût de la partie a contribué à la bonne humeur et la convivialité qui a régné entre les exposants leur a donné l'envie de réitérer l'expérience!!

Remerciements à toutes les bonnes volontés qui sont venues aider au rangement de la salle.

Et Rendez-vous .. Le dimanche 3 septembre 2016!!

Les sœurs Cantaboeuf !!

Une bonne soixantaine de spectateurs en cette après-midi du dimanche **22 novembre 2015** a assisté à une comédie "rurale et policière" de Philippe MIGLIOLI qui les a, tantôt tenus en haleine et tantôt bien faits rire...menée avec brio et enthousiasme par l'excellente compagnie des Kabotin's de Meursac !!

A l'issue du spectacle un goûter fût offert par la commission Animations du Conseil municipal où chacun pût échanger son ressenti et s'entretenir avec les comédiens de la troupe.



Le concours de belote de l'USL le 12 décembre a réuni

près de 26 équipes. Toutes les équipes ont été récompensées, Patricia et Benoit REMY n'ont pas laissé échapper le premier lot. Ambiance feutrée et pauses arrosées ont été les clés de cette deuxième édition qui en appelle forcément d'autres.



Retour en images ...

Goûter de NOEL des enfants jeudi 17 décembre, tous les enfants scolarisés à Saint André de Lidon ont eu le plaisir de regarder un film d'animation « Le Tableau » de Jean-François LAGUIONIE à la salle des Fêtes.

La commune a ensuite offert un goûter à tous les participants. Un père Noël en chocolat, une chocolatine et des clémentines, pris chez nos commerçants ont été distribués à chacun des participants.

Le repas spécial de Noël, auquel participaient monsieur le maire et des membres du conseil, a couronné cette fin de trimestre le lendemain midi...avec au menu : *Galantine de volaille, Rôti de veau/haricots verts, pommes noisette, Bûche pâtissière !!*



Les vœux de monsieur le Maire

C'est à l'heure du goûter que notre maire organisait en ce **samedi 16 janvier** la cérémonie des vœux dans la salle des fêtes. Pour commencer son allocution, il a souhaité une bonne et heureuse année à l'assemblée avec une attention pour ceux qui souffrent et ceux qui nous ont quitté ainsi qu'aux victimes des événements tragiques de la fin d'année 2015.

Monsieur le maire a dressé le bilan de l'année écoulée et a évoqué les projets 2016 sur la commune.

Vint ensuite le temps des remerciements aux employés communaux, aux membres du conseil, aux associations qui prirent la parole pour annoncer leur projets pour l'année à venir.

Puis monsieur le maire présenta:

Florence DESSAINT qui a rejoint l'agence postale en remplacement de Martine DUWA qui a pris sa retraite.

Raymond DESMEDT naturalisé français (ex-citoyen belge) qui a décidé de ne plus quitter sa terre d'asile!

Les 35 nouveaux foyers qui ont choisi Saint André comme résidence se répartissant sur 16 villages. Les présents ont pris la parole pour se présenter à l'assemblée.

En conclusion de cette fin d'après-midi riche d'émotion et afin de remercier les nouveaux habitants, monsieur le maire convia l'assistance au pot de l'amitié préparé avec le concours d'Alberte et Michel PUIRAVEAU, de nos boulangers CYNTHIA et MAXIMILIEN et de nos épiciers STEPHANIE et YANNICK.



Théâtre dimanche 6 mars Une cinquantaine de personnes s'étaient déplacées pour assister à deux représentations de théâtre jouées par la troupe locale DEL'ARCES.

Les enfants commencèrent par « Les Aventuriers de Koh-Bonga » et furent suivis par les adultes pour « Mariage à tout prix », comédie familiale qui divertit l'assistance.



Retour en images ...



Le repas des aînés 2016

Comme chaque année le CCAS conviait gracieusement les aînés de la commune à un repas qu'ils partageaient avec leurs proches, leurs familles, leurs amis. Ce **7 février 2016**, l'ambiance était au rendez-vous!

Monsieur le Maire fit une brève allocution pour remercier l'assistance et rappela le souvenir de Paulette et René SAUQUET disparus tous les deux récemment.

Chacun se régala d'un goûteux et délicieux repas préparé par le personnel du restaurant LE P'TIT GOURMAND de CRAVANS que monsieur le maire mit à l'honneur en fin de repas. Puis vint le temps de perdre les calories et le bal put commencer ouvert par Alain PUYON au bras de sa cavalière Renée BRISSONNEAU

doyenne de la salle. L'animation de Julie FORT et de son père atteint son paroxysme avec la montée sur scène de monsieur le Maire et ses comparses, grimés pour la circonstance... Ils ont fait un show mémorable que tout le monde a apprécié!! Après s'être diverti de madison, twist et autres danses de salon, chacun est reparti ravi d'avoir passé un si bon après-midi en si agréable compagnie... Vivement l'année prochaine!!

Le samedi 12 mars 2016 l'ACCA organisait une chasse à courre au cerf.



Vers 9h, comme les années précédentes un casse-croûte était prévu à la salle des fêtes de CRAVANS qui rassembla environ 150 convives. Tous se dirigèrent ensuite vers « La cabane de légumes » près de laquelle les animaux avaient été rebusés au lever du jour. Des présentations et remerciements furent délivrés et des consignes de bonne conduite préconisées pour le bon déroulement du laisser courre. S'en suivirent quelques fanfares de trompes de chasse donnant le départ. La meute conduite par le piqueux et l'équipage se dirigèrent vers les brisées. Les chiens embaumèrent sur la voie de l'animal qui fût rapidement lancé. Il fit plusieurs allers-retours sur notre territoire avant de prendre son parti sur la commune voisine et chercha à distancer les chiens pendant près de deux

heures. Après ces heures de chasse, pour clore cette magnifique journée sous la domination du soleil, le « pot de l'amitié » fût offert à un grand nombre de suiveurs et participants.

Plus tard dans la soirée un repas de fin de saison attendait quelques 110 chasseurs et leurs familles à la salle des fêtes de CRAVANS... et la nuit se termina en dansant !!

Assemblée générale de l'ACCA vendredi 2 juin à 18h à la salle des associations de la commune.

Un musée qui a du souffle !



Le musée de St André s'est enrichi d'une pièce monumentale : le soufflet de la forge. Il était la propriété de Jean-Pierre MAURIN, petit-fils du créateur de la forge, Eugène Albert POURPOINT.

Installé en 1910, il avait cessé de souffler en 1958 et connu une seconde vie transformé en table basse.

Don de Jean-Pierre MAURIN, l'objet imposant a été accroché à la charpente du musée le **23 mars** dernier par les soins des employés municipaux. Savez-vous que Robert COUTANT, cordonnier de la commune durant de nombreuses années, avait du utiliser le cuir d'une vache entière pour sa réfection?

Le musée se visite sur rendez-vous au 05 46 98 14 86 Roland CHEVALLIER ou au 05 46 90 09 40 Alain MARCEAU ou au 05 55 23 49 89 Gérard TALAZAC



Petite chronique de nos évènements passés :

Le loto organisé par Drôles2Mômes le 6 février dernier a réuni près de 200 joueurs qui se sont bien amusés toute la soirée! Les quines se sont enchaînées dans une ambiance très conviviale. A l'entracte, tous ont pu se restaurer à la buvette et déguster sandwiches et crêpes. La tombola a fait de nombreux heureux. Nouveauté cette année, le loto a redémarré sur une partie « surprise » qui en a étonné plus d'un...surtout le vainqueur...pour son plus grand plaisir..sucré!!! La soirée s'est achevée plus tôt qu'à l'habitude car nous avons décidé de ne pas démarquer et le gros lot (voyage d'une valeur de 500€) a été rapidement remporté par un jeune homme, ravi de son gain et qui nous a promis une belle carte postale !!!! Tout le monde repartit ravi et de nombreux lots furent remportés!!!



1ère chasse aux œufs Drôles2Mômes : la récolte fut bonne !!

Munis de leurs paniers et chaussés de leurs bottes, les (presque) 80 Drôles de Mômes accompagnés de leurs familles et amis se sont lancés à la recherche d'œufs colorés, dissimulés près du bois de Chez Boisrond. Après que le dernier œuf fût découvert, ils ont pu se restaurer à la table du goûter dressée pour l'occasion, tout comme leurs accompagnants!! L'après-midi s'est prolongée autour de jeux gratuits mis à leur disposition... et se termina juste avant la pluie qui précipita le rangement..! Enfants et parents ont fait part de leur grand plaisir d'avoir participé à ce moment convivial et l'association **DRÔLES2MÔMES** les remercie chaleureusement de répondre présents...toujours aussi nombreux... pour les évènements qu'elle leur propose!!



Et maintenant nos évènements à venir :

Grande première: le premier bal des ados se déroulera à la salle des fêtes de St André **le samedi 25 juin**, de 20h à minuit. Cette soirée est destinée à tous les ados de Montpellier et St André qui sont scolarisés de la 6ème à la terminale. L'occasion pour eux de passer une soirée musicale sans les parents mais sous la vigilance d'adultes responsables, malgré tout. Chacun aura la possibilité d'inviter un ou plusieurs copains résidant sur les communes voisines. Une invitation leur sera remise à la descente des bus scolaires des collégiens et lycéens. Sur présentation de ce pass, l'accès au bal leur sera permis.

Une réservation préalable à notre adresse mail (drole2momes@yahoo.fr) sera obligatoire.

Attention, place limitées!

Pour plus de renseignements ou demande d'invitation, vous pouvez aussi consulter notre page facebook :

<https://www.facebook.com/droles2momes>

Depuis ce dimanche 24 avril qui nous a réunis pour un grand nettoyage de notre cabane, nous préparons la **grande fête des enfants qui se déroulera au stade de St André le dimanche 3 juillet**.

Comme l'an passé, de nombreux jeux seront proposés pour les petits et les grands. Une restauration sur place est prévue et on pourra y déguster notre menu « burger » qui a rencontré un grand succès l'année dernière.



Une saison mi-figue mi-raisin



Suite à la refonte des championnats seniors de la Charente Maritime, les accessions en division supérieure sont plus ouvertes. Corrélativement, les descentes en division inférieure sont également plus importantes. L'équipe fanion de l'Union Sportive Lidonnaise en fera probablement les frais au terme de cette saison. Malgré les efforts déployés par le coach, Sacha RULLIER, l'équipe première n'a pas réussi à montrer un niveau de jeu suffisant pour rivaliser avec les équipes bien plus expérimentées de sa poule. L'enchaînement de mauvais résultats, des blessures récurrentes sur des joueurs clés et une discipline globalement défailante auront eu raison des ambitions de début de saison. La descente en 4ème division permettra, à n'en pas douter, de faire naître un groupe et une envie au sein de poules largement à leur portée.

L'équipe réserve connaît des résultats plus constants lui permettant de naviguer dans le premier tiers du classement de son championnat. Le sérieux de l'effectif amené par Raphael MAZ explique en partie sa réussite. Ce groupe qui forme l'essentiel des présents aux entraînements hebdomadaires fait preuve de solidarité et d'esprit d'équipe. Ces valeurs essentielles sont celles qui ont permis la reconstruction et la pérennisation de ce club.



Déplacement au Matmut pour Bordeaux-Angers

[La saison 2015-2016 aura été, sans conteste, celle de l'école de football et de l'équipe « vétérans ».](#)



Création d'une équipe U11

L'école de football accueille désormais près de 40 enfants âgés de 5 à 12 ans. Résidents de Saint André de Lidon, Cozes, Thaims, Epargnes, Grézac et Montpellier de Médillan, ces jeunes joueurs font preuve d'une assiduité aux entraînements et aux compétitions à en faire rougir leurs aînés.

Encadrés par les bénévoles et passionnés du club (Raphael, Sébastien, Antoine, Thieffaine et Willy), ils permettent à l'USL d'engager sur les diverses compétitions des U11, U9 et U7 au grand étonnement des clubs limitrophes souvent obligés de conclure des ententes pour obtenir des effectifs suffisants. Ils sont l'avenir du club et la fierté des dirigeants. Bravo à eux.

L'équipe « vétérans », enfin, compte près d'une vingtaine de joueurs. Le bouche à oreille a fonctionné. C'est donc sans soucis d'effectif que Julien ROUX et Benoit REMY peuvent composer chaque semaine une



Vétérans 2014-2015

équipe de qualité. Actuellement 4ème de une poule relevée (Saintes, Pons, Royan...), le groupe fait preuve de solidarité et de fair-play reconnu. La bonne entente et le bien vivre passe toujours avant la compétition.



Vétérans 2015-2016

Ces réussites ont également été portées par la création du club house, fruit de l'investissement du Président, du travail des joueurs et du soutien financier de la municipalité et de la FFF. Ce nouveau local permet une réception décente des adversaires et des 3eme mi-temps plus conviviales.



Inauguration du Club House

La vie du club, c'est aussi la participation à la vie communale. Plusieurs concours de belote ont été organisés avec un succès toujours grandissant. Bien que les locaux y aient été peu nombreux, l'USL renouvellera ces concours (belote, pétanque) pour que ces actions s'inscrivent dans le temps et emportent l'adhésion de tous.



Dés le 26 juin 2016, un tournoi de sixte (foot à 6) verra s'affronter près de 40 équipes sur le stade
(Engagement auprès de Yohann Giraud 06.76.38.85.94)

Le repas traditionnel du 13 juillet sera l'occasion, par votre participation, de montrer votre soutien à notre association et à notre action.

L'Union Sportive Lidonnaise connaît un franc et constant succès grâce aux efforts de ses dirigeants, tous bénévoles, de ses joueurs, parents et sympathisants, mais également à l'indéfectible soutien de la municipalité. Merci à tous.

[L'équipe dirigeante](#)



La rubrique rétro...et ses anciennes gloires!

MERCREDI 13 JUILLET



ST ANDRE DE LIDON

Repas champêtre



L'UNION SPORTIVE LIDONNAISE

vous propose :

MELON/PINEAU

FAUX FILET / FRITES

FROMAGE

GLACE

Boisson en sus

15€

10€ pour
les enfants
de - 12 ans

REPAS SOUS TIVOLI

ANIMATION par les BANDAS GIRONDINES

Réservation obligatoire au 05 46 90 08 15
ou 06 64 76 37 30

Suivi d'un feu d'artifice et d'un Bal
offerts par la municipalité

St André de Lidon

Samedi 18 Juin
à partir de 20h au stade

Soirée champêtre sous tivolli

Repas Adultes 20€ / Enfants -12 ans 10 €

Entrée

Grillade entrecôte ou sanglier

Fromage +dessert

1/4 vin et café

Apportez vos couverts !

Animations
gratuites

- «Les ZÉVADÉS de LA ZIC» Jazz festif
- Embrasement du feu
- Bal animé par COUCHER DE SOLEIL

Grande fête de la St Jean

Organisée par l'ACCA avec la participation de la municipalité

Renseignements et réservations : 05 46 94 51 05
06 12 50 37 46

LES JOURNEES DU PATRIMOINE 2016



auront lieu les 17 et 18 septembre

A cette occasion

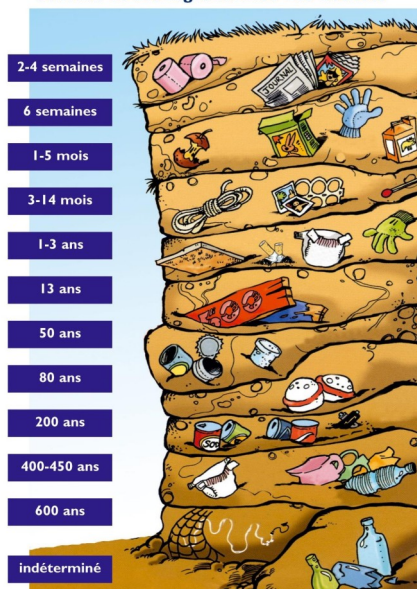
l'association "Musée d'hier et d'avant-hier"
organisera une exposition sur le thème de
l'école communale d'antan

Les personnes ayant des photos, livres,
objets divers en relation
avec l'école de St André, peuvent contacter
Gérard TALAZAC (05 55 23 49 89) ou
Roland CHEVALIER (05 46 98 14 86)

Agenda des Manifestations

Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
14 mai 2016	APOGE	Course cycliste	Vers 15h traversée du bourg, (arrivée à Rétaud)	
15 mai 2016	Musée d'hier et d'avant-hier	Brocante	Centre bourg	06 74 64 80 45 05 46 98 14 86 H.Repas
18 juin 2016	ACCA	Fête de la Saint-Jean Bal, repas, animations	Stade	06 12 50 37 46 05 46 94 51 05
26 juin 2016	U S L	Tournoi de Sixte	Stade	Yohann GIRAUD 06 76 38 85 94
26 juin 2016	Drôles2Mômes	Bal des ados	Salle des Fêtes	Mélanie PICOULET 05 46 91 05 05 toe17@orange.fr
2 juillet 2016	Ecole lidonnaise	Fête de l'école	A l'école le matin à partir de 10h Au stade l'après-midi	
3 juillet 2016	Drôles2Mômes	Fête des enfants Restauration, jeux, Divertissements	Stade	Mélanie PICOULET 05 46 91 05 05 toe17@orange.fr
13 juillet 2016	USL et Municipalité	Feu d'artifice Repas Animations, Bal	Stade	
31 juillet 2016	Amicale motocycliste lidonnaise	8ème course sur prairie	Beauregard	Patrick BRILLANT 05 46 90 01 19
3 septembre 2016	CCAS	2ème Bourse à l'enfance	Centre bourg, salle des associations , salle des fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
17 et 18 septembre 2016	Musée d'hier et d'avant-hier	Exposition : « L'école communale d'antan »	Salle des associations	Gérard TALAZAC 05 55 23 49 89 Roland CHEVALLIER 05 46 98 14 86

Schéma de biodégradabilité des déchets



Nettoyons la nature!

L'opération « Nettoyons la nature » a été créée en 1997.

Elle consiste à proposer à des volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant les sites souillés résultants des activités et des comportements humains irresponsables.

« L'objectif de cette opération est d'offrir l'opportunité des réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de son environnement, de comprendre quel est le devenir des déchets anthropiques, d'être sensibilisé à l'importance du tri pour que nos déchets soient recyclés ou pour que les éléments éventuellement dangereux soient correctement traités ».

Nous envisageons de participer à cette opération samedi 24 septembre. Nous préparerons des circuits à nettoyer en groupes équipés de gants et sacs. Inscrivez-vous avant le 15 juin si vous souhaitez vous joindre à nous!

Contact Dominique DEWOST 06 11 81 38 84

Si vous avez remarqué des secteurs particulièrement souillés, faites le savoir aussi!

BOURSE



À L'ENFANCE

Dimanche 3 septembre 2016

De 9h00 à 17h00

SAINT ANDRE DE LIDON

Centre bourg, salle des Associations et salle des Fêtes



Inscription

gratuite

Mairie de

St André

de Lidon

05 46 90 08 15

Organisation:

CCAS

